

Bac Professionnel

Gestion et Conduite de Chantiers Forestiers

Aménagement
Forêt

En 3 ans après une 3e



Le bac pro Gestion et Conduite de Chantier forestier est destiné à tous ceux qui souhaitent :

- **Créer une entreprise de travaux forestiers** : en tant qu' Entrepreneur de travaux forestiers, véritable chef d'entreprise qui réalise des travaux de sylviculture et d'exploitation forestière.
- **Participer à la mobilisation des bois et à la régénération des forêts** en devenant **technicien de coopérative forestière**.
- **Intégrer une entreprise en tant que Salarié hautement qualifié** en travaux de bûcheronnage, de débardage, de sylviculture.
- **Devenir salarié de l'ONF** (après un concours national)

Poursuite d'étude possible en **BTS** technico-commercial Produits d'origine forestière puis **Licence professionnelle** Négocier des matériaux pour l'habitat, commerce national et international ou tout autre BTS en adéquation avec la formation suivie

Implanté dans le secteur forestier **depuis plus de 30 ans**, Le lycée agricole et forestier Jean Monnet est capable dans ses formations forestières de répondre à de nouveaux enjeux de la filière :

- mobiliser davantage la ressource bois : bois de qualité, bois énergie...
- mécaniser les travaux forestiers en les rendant attractifs
- maintenir les forêts dans leur intégrité et leur diversité afin de les transmettre aux générations futures

Après la 3e, il suffit d'intégrer une seconde professionnelle Aménagement

Cette classe de Seconde professionnelle permet un début de professionnalisation dans le domaine de l'**Aménagement**.

L'enseignement spécifique proposé par le lycée permet notamment de découvrir la **Sylviculture** et les **Travaux Forestiers**.

L'année scolaire est organisée en :

- 30 semaines d'enseignement général et professionnel
- 1 semaine de Chantier Ecole
- 1 semaine de stage collectif « éducation à la santé et au développement durable »
- 1 équivalent semaine de mise à niveau
- 6 semaines de **Stage en entreprise**

Après la seconde, l'élève entre en Première professionnelle puis en Terminale professionnelle

Gestion et Conduite de Chantier Forestier :

- 56 semaines d'enseignement général et professionnel
- 1 semaine de formation à la sécurité
- 2 semaines de chantiers forestiers
- 1 semaine de tournée forestière
- 1 semaine Insertion professionnelle
- 10 semaines de stage individuel en entreprise en France ou à l'étranger (Finlande ou République Tchèque avec des bourses du Ministère de l'Agriculture ou de l'Europe) et en suivant la section européenne (anglais et espagnol)

Examen : contrôle continu (50%) et examen final (50%)



Remarque : Il est possible de valider le diplôme du Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles au cours de la formation Bac professionnel en 3 ans

Situations pédagogiques professionnalisantes

Atelier forestier du Domaine des Acacias

- 1 arboretum
- 25 hectares de forêts
- 5 kilomètres de ripisylve : forêt de berges de rivière,
- 1 tracteur forestier Valmet : double treuil, pince, remorque, grue
- 1 débardeur forestier 8 roues Ponsse,
- 2 ateliers équipés

Milieux forestiers de plaine (val d'Adour), atlantiques (proche des Landes de Gascogne), et de montagne (proximité des Pyrénées).

Implication des professionnels : visites, intervenants des organismes professionnels, formation à la sécurité, participation à l'évaluation des diplômes, accueil des stagiaires.

Participation aux manifestations professionnelles et associatives : journées techniques, actions culturelles



Parcours	1 an	2 ans	3 ans
Matières	2e professionnelle	1e professionnelle	Term professionnelle
	Aménagement	Gestion et Conduite des Chantiers Forestiers	
	Horaires hebdomadaires à titre indicatif		
Français	2	2	2
Langue vivante	2	1,5	2
Histoire géographie	1	1,5	2
Education socioculturelle	1	2	1,5
Education physique et sportive	2	3	2,5
Mathématiques	2	2	2
Informatique	1	1	0
Biologie-Ecologie	2	2,50	3
Physique-Chimie	1	1,5	1
Economie	1	2,5	2,5
Aménagement	7	6	6
Machinisme	2	2	2
Enseignements au choix du lycée	3		
Pluridisciplinarité	1	2,5	2,5
Total	28 h par semaine	30,50 h par semaine	29,50 h par semaine